

Neuchâtel, le 26 novembre 2019

## Quand condamner une institution revient à sacrifier un service indispensable

Le Parti socialiste neuchâtelois condamne fermement la décision du Conseil d'État de retirer son soutien au CEFNA et exprime son incompréhension face à une telle mesure. Il attend désormais du Conseil d'État que tout soit mis en œuvre pour garantir une offre de formation de base pour adultes accessible pour toutes et tous et pour assurer l'avenir professionnel des employé·e·s touché·e·s par des suppressions de poste.

Préoccupé par la situation difficile du Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA) et les menaces qui planaient sur ce service, le groupe socialiste au Grand Conseil avait interpellé le Conseil d'État le 4 novembre dernier sur l'avenir de l'institution. Il faisait part de ses inquiétudes tant pour les bénéficiaires de l'offre de formation continue que pour les employé·e·s et demandait des explications sur le but des mesures prises par le gouvernement. Les inquiétudes du Groupe socialiste se sont malheureusement confirmées.

Il est donc évident que la décision annoncée aujourd'hui par le Conseil d'État de retirer son soutien au CEFNA est fermement condamnée par le Parti socialiste neuchâtelois. Convaincu que la possibilité de se former tout au long de sa vie est un droit fondamental, le PSN encourage le maintien des institutions qui permettent aux plus démunis d'acquérir de nouvelles compétences. Alors que la baisse de la demande pour ces formations est circonstancielle et que les perspectives d'afflux migratoires ne laissent pas présager une durabilité de cette situation, le Conseil d'État met en danger le droit à la formation pour tout individu. Le PSN déplore cette décision qu'il ne considère pas justifiée sur le long terme.

En outre, le PSN est inquiet pour la protection des employé·e·s touché·e·s par les suppressions de poste. A cet égard, il attend vivement du gouvernement qu'il se montre attentif au respect de leurs droits et à la considération des situations individuelles, en mettant en œuvre des mesures concrètes et efficaces afin de permettre aux personnes concernées de retrouver des postes qui leur conviennent.